



LE PRÉSIDENT

Melun, le 21 OCT. 2019

Dossier suivi par Claire PAIN
Tél. : 01 64 14 72 43
claire.pain@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/DADT/SDT/AG/CP/SL/D19-012130-DADT

Monsieur Christian MARCHANDEAU
Maire
Hôtel de Ville
77410 ANNET-SUR-MARNE

Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme



Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 4 septembre 2019 notifiant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observation de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental